

# POMPE DE RELEVAGE COURANT CONTINU TYPE UP



## Notice d'utilisation

## DESCRIPTION

Pompe immergée pour vide-cale.

Branchement sur batterie 12 ou 24 V (bateau, camping, chalet...).

TYPE	Tension V	Intensité A	Fusible A	Débit l/min	Hmt bar	Ø tuyaux mm	Poids Kg
UP 500	12	2,5	5	32	4	19 (3/4")	0,5
UP 500	24	1,2	3	32	4	19 (3/4")	0,5
UP 1000	12	4	10	63	4	28,6 (1"1/8)	1
UP 1000	24	2	5	63	4	28,6 (1"1/8)	1
UP 1500	12	10	20	95	4	26,5 (1"1/16')	1,5
UP 1500	24	5	10	95	4	26,5 (1"1/16')	1,5
UP 2000	12	12	25	126	4	32 (1"1/4)	2
UP 2000	24	6	15	126	4	32 (1"1/4)	2
UP 3700	24	6	15	233	5	38 (1"1/2)	3,2

## LIQUIDES AUTORISÉS

Cette pompe est destinée uniquement à l'eau.

Liquides autorisés :

Eau claire <40°C

Eau salée (vide-cale bateau) <40°C

## INSTALLATION

### MONTAGE

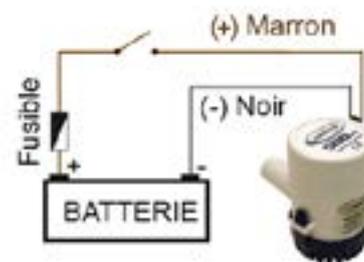
- Appuyez sur les languettes situées de chaque côté de la crépine bleue et sortez le module d'alimentation blanc de la crépine bleue.
- Fixer la crépine sur un support stable avec des vis en inox (trous de fixation percés au dos de la crépine).
- Replacer le module d'alimentation blanc.

### CONNEXION AU TUYAUX

- Utilisez le bon diamètre de tuyau.
- Le tuyau doit être aussi court et raide que possible. Cela évitera les poches d'air qui peuvent provoquer des blocages.
- Fixez le tuyau à la pompe avec un collier de serrage approprié en inox.

### CONNEXION ÉLECTRIQUE

- Le fil marron est positif et se connecte à la borne positive de la batterie.
- Le fil noir est négatif et se connecte à la borne négative de la batterie.
- Installez le fusible approprié (voir tableau ci-dessus) sur le fil marron entre la pompe et la borne positive.
- L'installation électrique doit être effectuée dans un endroit sec afin d'éviter tout contact avec l'eau.



## GARANTIE

- 1) La période de garantie est de 2 ans à partir de la date d'achat présente sur de la facture appropriée.
- 2) Si la facture de vente originale n'est pas disponible, la garantie se fera à partir de la date de production.
- 3) La garantie est annulée en cas d'utilisation incorrecte ou de non-respect des instructions contenues dans le présent document.
- 4) La garantie ne couvre que les défauts de production originaux.
- 5) La garantie ne couvre pas les coûts d'installation connexes.
- 6) Les frais de transport ne sont remboursables que dans le cas où la garantie a été dûment acceptée par le fabricant et ils seront limités aux frais d'expédition réels.
- 7) Aucun crédit ou remplacement ne sera possible avant la réception et les essais de la marchandise jugée défectueuse.